

Lausanne – La réaffectation de combles

Le changement d'affectation de combles en habitation est une pratique de densification courante. L'apparition de normes thermiques sécuritaires, énergétiques ou d'habitabilité dans ces espaces doit toutefois être compatible avec la conservation des structures existantes et du caractère de la toiture. C'est dans ce sens que ce projet a été développé.



Autrefois dévolus aux galetas, aux buanderies et aux chambres de bonne, les combles font aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises. Mais habiter sous les toits n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît : comment créer des cloisons avec des éléments de charpente dont la géométrie est souvent complexe ? Comment garantir suffisamment de lumière naturelle sans dénaturer des toitures souvent monumentales ? Comment accéder à ces nouvelles surfaces de manière confortable et sécuritaire ? C'est à ces questions que répondront, entre autres, les architectes en charge de ce projet dont les enjeux vous seront dévoilés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Quand : Samedi 9 et dimanche 10 à 10h, 11h, 14h et 15h (durée env.45min)

Où : Lausanne, avenue Edouard-Dapples 21

Quoi : Visites commentées par le bureau d'architecture Mangeat-Wahlen

Information : Gare CFF, puis 7 min à pied, ou M2, arrêt Grancy, ou tl, arrêt Dapples

Organisation : Division Monuments et sites

Inscription : Inscription obligatoire du 23 août au 6 septembre sur www.jep-vd-reservation.ch